

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXXIII - 2023

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



TOME LXXXIII

2023

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

Comité de lecture et d'impression de ce volume

Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse - Jean-Jaurès

Jacques DUBOIS, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse - Jean-Jaurès

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art

Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse - Jean Jaurès

Henri PRADALIER, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art médiévale à l'Université de Toulouse - Jean Jaurès

Coordination éditoriale

Anne-Laure NAPOLÉONE et Coralie MACHABERT

Relecture, correction et harmonisation

Louis PEYRUSSE et Patrice CABAU

Illustration de couverture

Plaque-boucle cordiforme (Musée Saint-Raymond, Toulouse). *Cl. Musée Saint-Raymond.*

Abréviations

AC Archives communales (suit le nom de la commune).

AD Archives départementales (suit le nom du département).

AM Archives municipales (suit le nom de la commune).

AMM *Archéologie du Midi Médiéval.*

AN Archives nationales (Paris).

BM Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).

BM *Bulletin Monumental.*

BNF Bibliothèque nationale de France (Paris).

BSAMF *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.*

CAF *Congrès Archéologique de France.*

MASIBLT *Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*

MSAMF *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.*

*Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
octobre 2025
Dépôt légal : novembre 2025*

Mise en page
 art'air-éd.
atelier de mise en forme des livres
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

Comité scientifique

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Philippe ARAGUAS, professeur honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, professeur émérite d'archéologie et d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Paris Nanterre
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (MNAC) de Barcelone
Manuel CASTIÑEIRAS, Directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche
Christian GENSBEITEL, maître de conférences en histoire de l'art médiéval à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME
Andreas HARTMANN-VIRNICH, professeur en archéologie médiévale à l'Université d'Aix-Marseille, CNRS, LA3M, UMR 7298
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux-Montaigne
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris XIII
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études EPHE
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne – Rhône-Alpes
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Christian RÉMY, docteur en histoire médiévale
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures
René SOURIAU, professeur honoraire d'histoire moderne à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au SRA. d'Occitanie
François DE VERGNETTE, maître de conférences en histoire de l'art contemporain à l'université de Lyon III – Jean Moulin et membre du LARHRA – UMR 5035
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

samf@societearcheologiquedumidi.fr

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères, est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :

<http://societearcheologiquedumidi.fr/>

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, une série de podcasts disponibles sur la chaîne YouTube de la Société (<https://www.youtube.com/@SocieteArcheologiqueduMidiFR>)

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique (samf@societearcheologiquedumidi.fr), avec vos nom, prénom et adresse.

SOMMAIRE

Hommages à Jean-Luc Boudartchouk

Anne-Laure NAPOLÉONE

Introduction biographique 17

Philippe GARDES

Toulouse des origines : de la déconstruction des mythes à la révélation archéologique 23

Daniel CAZES

Jean-Luc Boudartchouk : autour de l'art wisigothique 25

Patrice CABAU

À propos des deux manuscrits « clunisiens » des œuvres de Sidoine Apollinaire 29

Laurent MACÉ

Des tours et des murs. L'emblématique de pierre des vicomtes de Murat (XIII^e siècle) 45

Anne-Laure NAPOLÉONE

La famille Balène (XIV^e et XV^e siècles) et son palais figeacois 53

Mémoires

Valérie ROUSSET et Virginie CZERNIAK

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Touloungues (commune de Villeneuve-d'Aveyron) 87

Gilles SÉRAPHIN

L'église abbatiale de Conques en questions 111

Gilles SÉRAPHIN

Pestilhac et les églises romanes de la moyenne vallée du Lot. La migration d'un éventail de formes architecturales du Bordelais au Quercy occidental 143

Bernard SOURNIA

Le chantier de Sainte-Marie de Bayonne (suite et fin) 165

Coralie MACHABERT

La restructuration des musées de la ville de Toulouse, 1946-1950 195

Varia

Henri PRADALIER

Une source stylistique du Maître de Cabestany ? 219

Gilles SÉRAPHIN

Chronologie des églises à files de coupes 226

Gilles SÉRAPHIN

L'église collégiale d'Herment et l'abbatiale de Saint-Amand-de-Coly : un cousinage architectural 234

Jacques DUBOIS

L'ensemble conventuel des Augustins de Toulouse : enquête de chronologie médiévale 238

Jacques DUBOIS

La reconstruction de l'église Saint-Pierre de Moissac à la fin du Moyen Âge 245

Laurent MACÉ

Guilheume de Paris, pelletier toulousain et dévot de saint Jacques (d'après une inscription armoriée du XV^e siècle) 251

Sophie BROUQUET

Le Diable au couvent. Le monastère de Prouilhe au milieu du XV^e siècle 260

Bulletin de l'année académique 2022-2023 265

et d'affirmer la tenue d'un chantier mené lors de deux campagnes distinctes sous les Caraman. C'est d'abord à la fin de l'abbatiale de Pierre que les travaux du chevet ont eu lieu vers 1480-1485, puis ceux de la nef vers 1500, financés par Antoine, mais vraisemblablement sous la contrainte parlementaire, contribution bien identifiée par la brisure des armes familiales. La restitution des attributions étant assurée, le principal travail de recherche à poursuivre ces prochaines années doit porter sur l'approfondissement de l'étude du bâti et de la mise en œuvre des matériaux.



Guilheume de Paris, pelletier toulousain et dévôt de saint Jacques (d'après une inscription armoriée du XV^e siècle)

Par Laurent MACÉ *

Quelques vestiges porteurs d'inscriptions épigraphiques, provenant de sites toulousains, ont été présentés lors de l'exposition *Toulouse 1300-1400 : l'éclat d'un gothique méridional*¹. Plusieurs pages de notices furent rédigées dans le catalogue accompagnant cet événement². C'est sur l'une d'entre elles que je souhaiterais revenir³, les contraintes éditoriales imposées dans ce genre de publication ne permettant pas d'analyser plus avant un document qui me paraît singulier parmi la centaine d'inscriptions de l'époque médiévale rassemblées au sein de la collection réunie dans la galerie lapidaire du Musée des Augustins, un des plus riches corpus de France en la matière.

Ces écrits lapidaires affichent un discours qui est gravé dans la pierre afin d'assurer la durée de l'information dans le temps. C'est donc un texte, souvent concis, qui est destiné à pénétrer tous les espaces de la vie médiévale ; il peut être vu, sinon lu, par le plus grand nombre⁴. Il s'agit d'une écriture « exposée » qui se présente à la fois comme objet et monument (« pour faire souvenir », selon l'étymologie latine). Elle adopte une forme matérielle,

graphique et textuelle qui doit attirer l'attention du lecteur potentiel, aussi bien par le choix du matériau (marbre antique, calcaire local, brique) que par le soin porté aux caractères écrits (mise en page, graphie, ponctuation) et à l'ornementation (figuration humaine, végétaux, armoiries).

La majorité des inscriptions recouvre une dimension funéraire ; les épitaphes forment le gros du contingent conservé, même si, bien souvent, elles nous ont été transmises après avoir été extraites de leur contexte matériel d'origine (façade, chapelle, cloître, cimetière). Elles sont destinées à repousser les limites de la mémoire humaine et collective ; par nature, elles sont faites pour durer et transcender le temps : elles permettent de préfigurer les temps eschatologiques où le futur sera aboli et le passé réuni au présent⁵. Dans la perspective du Jugement dernier, les épitaphes témoignent d'une économie du salut chez l'homme médiéval. Leur vocation salvatrice est indubitable ; elles correspondent à un trait général de la nature humaine : laisser sur terre une trace après la mort, rendre active la mémoire du disparu. Mais elles invitent aussi à méditer sur la fin de toute existence ainsi que sur le devenir de l'âme. Celle du *pellipaire* Guilheume de Paris ne déroge pas à cette règle de conformité chrétienne.

Présentation matérielle et analyse externe de la stèle

L'inscription à caractère funéraire présentée dans le catalogue de l'exposition correspond à la pierre n° 63 de la galerie lapidaire du Musée des Augustins ; elle figurait initialement sous le n° 746 dans l'inventaire établi par Henri Rachou⁶. Cette pièce n'a pas été répertoriée dans le *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, le tome 7 consacré à la ville de Toulouse ayant arrêté son recensement à la toute fin du XIII^e siècle⁷. De fait, le document est daté par les services du Musée des Augustins de la seconde moitié du XIV^e ou du début du suivant⁸. La graphie des lettres inscrites dans la pierre – une écriture cursive d'apparence « gothique » scandée par un marquage intercalaire formé d'un signe de ponctuation – semble plutôt orienter vers une réalisation produite par un lapicide local, dans le milieu du XV^e siècle.

Les éléments d'informations réunis jusqu'à présent sont assez indigents⁹. Il est traditionnellement écrit

* Communication présentée le 6 décembre 2022, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2022-2023 », p. 275-276.

1. Paris, Musée de Cluny, 18 octobre 2022-22 janvier 2023.

2. *Toulouse 1300-1400. L'éclat d'un gothique méridional*, Musée de Cluny-Musée des Augustins, catalogue d'exposition, Paris, 2022.

3. MACÉ 2022, p. 72, n° 25.

4. Sur la notion de discours épigraphique, on verra INGRAND-VARENNE 2014.

5. Sur la question de la fonction épigraphique, voir FAVREAU 1989.

6. RACHOU 1912.

7. FAVREAU, MICHAUD, LEPLANT 1982.

8. PHILIPPE 2002, p. 55-56.

9. « Ce type de relief funéraire mural n'est pas sans rappeler la production toulousaine et septentrionale en général. Ce n'est pas anodin, étant donné l'origine du défunt... Il est d'ailleurs étrange que



FIG. 1. STÈLE FUNÉRAIRE DE GUILHEUME DE PARIS.
Cl. Musée des Augustins

que cette pierre provient de Toulouse ou des environs. Les références bibliographiques la concernant sont inexistantes, cet objet – qui n’a jamais suscité l’attention de quiconque – n’a pas été soumis à la moindre analyse de détail.

L’artefact se présente sous la forme d’une pierre calcaire blanche – dont la surface est grise – de 54 cm de hauteur pour 18,5 cm de largeur et pour une profondeur de 8 cm¹⁰ ; la hauteur des lettres est inférieure à 2 cm. L’objet semble avoir subi quelques chocs qui l’ont légèrement détérioré, notamment dans sa partie inférieure.

À l’examen, cette petite dalle peut être décomposée en trois registres : la partie supérieure présente une marque de



FIG. 2. REGISTRE SUPÉRIEUR DE LA STÈLE. Cl. Musée des Augustins

marchand en son centre ; une partie plus ou moins médiane développe, au sein d’un écu armorié à la forme triangulaire, un large registre héraldique ; la partie inférieure porte une inscription épigraphique qui se déploie dans un cadre rectangulaire et qui accompagne une figuration au sein de laquelle deux individus prennent place.

Le registre héraldique adopté ne permet pas d’établir un blasonnement aussi simple qu’il y paraît de prime abord, toute trace de polychromie ayant complètement disparu. Plusieurs formules pourraient être proposées mais celle qui est à retenir semble être la suivante : *mi-coupé, de [...] à la fleur de lis de [...] et de [...] à la coquille de [...] ; parti de pannes à cinq tires*.

Ce qui attire l’attention, c’est la taille en réserve qui a été choisie pour souligner les pannes (terme du blason désignant les fourrures héraldiques) peintes sur le parti. De fait, les fourrures fines les plus attestées dans les armoiries médiévales sont le vair et l’hermine¹¹. Elles constituent même une ornementation recherchée pour le décor domestique des élites castrales mais aussi urbaines, comme on peut le voir, par exemple, à Cordes

la face de l’épithaphe soit une tranche de pierre gris foncé collée sur une dalle de pierre blanche. La couleur sombre rappelle en effet la pierre noire de Tournai. Il est donc fort probable que le relief fut importé du Nord. » (PHILIPPE 2002, p. 56).

10. 53 cm de hauteur pour 17 cm de largeur (PHILIPPE 2002, p. 55).

11. MACÉ 2021.

au XIII^e siècle, où deux pans de mur d'une maison ont été entièrement recouverts d'un motif de tenture représentant des fourrures de vair alignées sur plusieurs rangées¹². Étant donné le dispositif héraldique pour le moins original qui a été retenu sur l'inscription, on peut considérer qu'il s'agit bien de fourrures d'écureuil apprêtées¹³, puis tendues sur cinq rangs. Ces « nappettes », dont les dimensions varient selon le nombre de tires assemblées, servent de motif héraldique au pelletier Guillaume de Paris. La forme des pannes de vair montées et représentées sur cette stèle correspond d'ailleurs en tous points « au vair œuvré » (cf. fig. 6), une pelleterie précieuse qui orne l'une des pages du registre des taxes qui fut copié, à la fin du XIII^e siècle, à l'intention de l'évêque de Cambrai, Enguerrand de Créquy (1273-1285)¹⁴.

En l'absence de couleurs et d'émaux, lesquels furent peints sur cette pierre, on peut donc proposer un terme en guise d'hapax héraldique, celui de *panné*. Dans son *Traité d'héraldique*, Michel Pastoureau emploie celui de *découpé* pour désigner le vair quand la dépouille de ces rongeurs appartenant aux espèces arboricoles de la forêt moyenne est représentée de manière naturaliste¹⁵. *Découpé* prêtant à confusion, il me semble que le recours au terme de *panné* offre l'avantage de correspondre, avec justesse, à une armoirie allusive composée autour de fourrures montées et assemblées entre elles : le deuxième élément des armoiries de Guillaume de Paris est donc un *parti au panné à cinq tires*. Cette partition, réalisée par l'adjonction d'une arme originale, explicite visuellement la profession du défunt, comme elle est d'ailleurs indiquée dans la légende placée dans le registre inférieur.

La transcription de cette inscription à caractère funéraire livre divers éléments linguistiques. L'épithaphe est développée dans la périphérie d'un cadre rectangulaire qui l'associe au travail préparatoire d'une mise en page et d'une construction visuelle plus complexes qu'il n'y paraît¹⁶. Elle est rédigée dans un idiome hybride dont l'unité graphique participe à la « pragmatique du discours », qui doit être bref, efficace et immédiat : la communication à destination des récipiendaires ne doit pas se perdre dans « une masse



FIG. 3. REGISTRE INFÉRIEUR DE LA STÈLE. Cl. Musée des Augustins

textuelle »¹⁷. Cette mixité linguistique vise également à montrer l'insertion du défunt dans la société locale.

1 (fleur) ESTA . SEPULTA . ES .

2 DEN [GUI]LHEUME D' PARI

3 S . PELICIER . NAT .

4 DE CAMBRAI . EN . PICAR

Cette sépulture est (celle) du sieur Guillaume de Paris, pèlissier, natif de Cambrai en Picardie

Si le début de l'inscription est en langue romane et indique une désignation honorable (*en*), le nom du défunt, lui, est donné en français (Guillaume de Paris). La seconde partie du segment décline son activité professionnelle en tant que pelletier (*pelicier* en français, *pellipaire* en occitan), soit un pareur de peaux et de fourrures, ainsi que son lieu de naissance et sa province d'origine, Cambrai en Picardie. Cette précision géographique explique la présence de la fleur de lis sur l'écu de Guillaume, elle indique qu'il est originaire du domaine royal et qu'il se considère comme un sujet du royaume de France. La

12. BÉA 2023, p. 165-166.

13. 14 à 18 cm de long pour 3 à 4 gr. pièce (DELORT 1978, p. 283).

14. L'une des illustrations du minutieux *Terrier de l'évêché de Cambrai* montre que le vair est transporté, non pas à l'état de simples peaux, mais sous forme d'assemblément en « nappettes » (DELORT 1978, p. LXVI et *infra*, fig. 6).

15. PASTOUREAU 2000, p. 106.

16. INGRAND-VARENNE 2017, p. 69.

17. INGRAND-VARENNE 2014, p. 214-215 ; p. 223.

présence à Toulouse de ce type d'artisan-négociant n'est guère surprenante : dans la ville et bien au-delà, le vair est un produit de luxe apprécié des élites urbaines¹⁸. Philippe Wolff cite de nombreux marchands septentrionaux (normands, parisiens, flamands, hennuyers) établis dans cette ville mais notre Picard ne figure pas dans les listes établies par l'historien¹⁹. Des personnes originaires de Cambrai ou porteuses de l'anthroponyme Paris ont bien été recensées mais aucune ne correspond au défunt²⁰. En outre, les liens commerciaux entre le Midi et le Nord sont anciens, et cette partie de l'Europe occidentale constitue un ancien et traditionnel espace d'échanges pour le trafic des fourrures²¹.

Achevons notre analyse par une rapide présentation de la partie inférieure de ce relief funéraire. Sous une arcade trilobée, à l'architecture ornée de fleurons et sommée de pinacles, le défunt, vêtu d'une tunique serrée à la taille par une simple ceinture, figure agenouillé, en prière devant un individu qu'il est aisé de reconnaître en raison du bourdon qu'il tient dans la main droite, de son grand chapeau au bord relevé et de la large cape qui recouvre ses épaules. Cette manifestation de la dévotion personnelle du disparu envers saint Jacques explique, par ailleurs, la présence de la coquille sur ses armes gravées dans la pierre.

Pour résumer, les armoiries qui ont été adoptées ici l'ont été en totale adéquation avec trois aspects de la personnalité du défunt : son origine géographique (le lis de France), sa profession (les pannes du pèlissier) et sa piété envers saint Jacques (la coquille). On peut donc affirmer que c'est Guilheume qui a lui-même composé cette construction héraldique dont l'inscription funéraire et la représentation graphique se font l'écho à travers une forme d'intertextualité ou de correspondance entre image et écrit, dispositif qui nous permet d'appréhender, en partie, l'univers mental de cet artisan-marchand.

Un nom, une profession, une marque

Une première comparaison avec d'autres exemples, toulousains ou méridionaux, s'impose. Une croix de

pierre, d'une hauteur de 80 cm, provenant du cimetière de la paroisse Saint-Michel, et découverte par Alexandre Du Mège au milieu du XIX^e siècle²², illustre également le culte de saint Jacques et le thème de la pérégrination compostellane²³.

L'inscription, rédigée en occitan, et appartenant vraisemblablement au XIV^e siècle²⁴, porte la mention suivante :

Ci-gît dame Guilhema, femme de sire Jean Azémar, maréchal-ferrant (menescalc). Amen.

Au-dessus des caractères inscrits sur la pierre, dans la branche supérieure de la croix, figure une coquille que l'on retrouve aussi au revers, à la même hauteur. Elle est associée cette fois-ci aux armoiries dudit Adémar puisque dans ce mi-parti figure un fer à cheval et un marteau posé sur son enclume, ainsi qu'un coupé (en pointe) présentant un poisson placé au-dessus des ondes. La pointe de l'écu permet d'établir des armoiries parlantes, à la tonalité humoristique, puisque le poisson en question est ici désigné sous le vocable occitan *aze*²⁵. Certes, *aze* veut dire âne dans sa première acception, mais le terme désigne aussi le chabot (encore appelé communément tête d'âne) : il peut donc être associé à la mer (*mar*) afin d'agencer l'anthroponyme Azémar dans un subtil calembour²⁶. À travers ce type de composition, que l'on retrouve également à la surface gravée des matrices de sceaux, nous avons un autre exemple d'armoiries qu'un artisan toulousain associe à son nom, à sa profession et au culte de saint Jacques ou du pèlerinage sur le site galicien. La croix que le couple fit réaliser devait vraisemblablement être posée à l'aplomb de leur caveau établi dans la partie nord du cimetière Saint-Michel²⁷. Ce soin particulier pour signaler leur sépulture corrobore également l'impression de dynamisme et d'attraction économique que les archéologues ont pu récemment déceler dans l'analyse d'une partie de la population qui fut inhumée dans le cimetière Saint-Michel ou dans son église, population qui, dans ce faubourg,

18. PIPONNIER 1997. En 1342, les consuls de Villeneuve en Rouergue édictent une ordonnance dans laquelle le port ainsi que l'usage du vair et de l'hermine sont pros crits pour orner des éléments de vêt ure (GERMAIN 2022, p. 120-121).

19. WOLFF 1954, p. 135. Deux frères de Paris, changeurs, sont mentionnés en 1332 (*ibid.*, p. 408).

20. WOLFF 1954, p. 81-82 ; p. 136.

21. DELORT 1978, carte p. LXVII.

22. DU MÈGE 1854, p. 437-438 ; PAYA, CATALO 2011, p. 186. Cette croix est conservée au Musée des Augustins (80 x 32 cm ; hauteur des lettres : 3 cm), mais H. Rachou, qui l'a retrouvée dans le sous-sol du Musée en 1903, n'était pas en mesure d'indiquer sa provenance (FAVREAU, MICHAUD, LEPLANT 1982, n° 112, p. 149-150).

23. Toulouse 1999, p. 35 et notice 69.

24. Elle est, par ailleurs, datée du XIII^e siècle (FAVREAU, MICHAUD, LEPLANT 1982, n° 112, p. 149-150).

25. D'après la notice des Augustins, *aze* signifie poisson, mais, en occitan médiéval, poisson se dit *peis* !

26. Une autre proposition de lecture – un signe de baptême chrétien – en avait été faite au milieu du XIX^e siècle (DU MÈGE 1854, p. 438).

27. PAYA, CATALO 2011, p. 186-187.



FIG. 4 A-B. CROIX FUNÉRAIRE DE GUILHEMA et de son époux, Jean Azêmar. Cl. Musée des Augustins

s'était établie autour de divers lotissements artisanaux. En témoigne encore l'épithaphe du serrurier (*saralier*) Pere Gaicies qui, au-dessus du geai passant qui rappelle phonétiquement son patronyme, a disposé une enclume et un marteau, outils utilisés dans le cadre de son activité professionnelle²⁸.

Le deuxième exemple que l'on peut convoquer se situe en dehors de Toulouse puisqu'il s'agit de la stèle funéraire de Birau Mareschals, qui fut trouvée en 1877 dans l'église Saint-Martin de Brive, un prieuré de chanoines réguliers de saint Augustin²⁹. Se présentant sur trois lignes formées de six décasyllabes insérés dans l'encadrement d'un cartouche³⁰, l'inscription serait l'une des plus anciennes en occitan. Elle indique comme date de décès le 15 septembre 1257 :

*En Biraus Mareschals mourut, qu'il vous en
souviennne, le quinziesme jour du mois de septembre /
et le millésime était, quand il trépassa, 1257 /*

*et En Biraus fut grand bourgeois de Brive, et de
Turenne. Que Dieu lui donne un bon repos. Amen.*

D'après Humbert Jacomet, le bourgeois de Brive se présente en habit de pèlerin devant saint Jacques, lequel est placé en avant de la Vierge à l'enfant. L'apôtre figure en position d'intercesseur ; remplissant effectivement son rôle d'agent psychopompe, il conduit le défunt par la main afin de le mener jusqu'à la mère de Dieu³¹. Birau arbore une coquille sur ce qui lui sert d'aumônière ou de besace ; quant à saint Jacques, il ne porte pas les attributs qui lui sont traditionnellement associés (bourdon, chapeau, cape) car c'est son caractère de saint psychopompe qui prime ici. À noter la croix tréflée ou bourdonnée (à moins qu'il ne s'agisse de la croix de saint Jacques représentée avec une lame d'épée en pointe) gravée sur le méplat de la cuve du sarcophage : ce sont sans doute les armes que le défunt souhaite présenter au moment du Jugement dernier puisqu'il lui faudra alors être clairement identifié. Les armoiries sont destinées à délivrer comme une sorte de carte d'identité ... et de bonne conduite.

28. CATALO, CAZES 2010, p. 168, fig. 104 ; PAYA, CATALO 2011, p. 189.

29. FAVREAU, MICHAUD 1978, p. 34-35, n° 27 et planche IX, fig. 16-17 ; Toulouse 1999, p. 210, notice 64 (détails p. 138-139).

30. H : 7, 5 cm ; L : 55, 5 cm ; hauteur des lettres : 6 cm.

31. PÉRICARD-MÉA 2000.

Je finirai cette analyse comparative en signalant un nouvel hapax concernant la pierre du pelletier décédé dans le Toulousain. Il réside dans la présence de la marque de marchand qu'utilisait Guilheume pour identifier et « labelliser » les tonneaux et les balles de toile cirée qu'il expédiait et transportait. Autre élément d'identification recherché au sein de la catégorie des négociants, et qui se rapproche par ailleurs de la forme des seings notariés, il indique que le défunt était à la fois artisan et marchand, et que dans le groupe de ces hommes établis à Toulouse, la plupart connaissait donc sa marque (*senhal*) – élément graphique qui figurait sans doute également sur ses livres de compte – et était donc en mesure de la repérer sur sa tombe. Détail non négligeable car ce signe invitait aussi ses anciens confrères à venir se recueillir devant sa dalle funéraire et à réciter une oraison, régulièrement renouvelée, pour le repos de son âme. On pourrait même se risquer à émettre l'hypothèse que c'est la confrérie des pélissiers de Toulouse qui participa, avec l'aide de la famille du défunt, à la mise en œuvre de son ultime souvenir et au soin permanent dû au disparu. Toutefois, si la concision exige « la participation intensive du lecteur, qui se voit chargé de déployer le sens »³² de l'inscription qu'il a devant les yeux, l'absence de date anniversaire de

sa disparition montre ici que le texte funéraire ne suit pas une logique fonctionnelle ; le caractère de nécessité rempli par la vocation obituaire du message semble moindre, l'information demeure sélective. Cela pourrait indiquer que Guilheume de Paris a finalement commandé ce travail épigraphique de son vivant. Le contexte personnel de cet individu, dans le lieu et le temps, a motivé précisément sa réalisation et déterminé le sens de son contenu.

Pour demeurer dans le monde des marchands, traversons la Manche, peut-être à l'instar de ce *pellipaire* toulousain, et rendons-nous dans l'église St Cornelius de Linwood (Lincolnshire) pour y considérer la dalle funéraire de John Lyndewode, marchand de laine mort en 1421. Un détail est frappant : sur l'élément textile qui sert de coussin à ses pieds, au-dessus des remarquables points de couture qui ont été représentés, figure sa marque de marchand, au niveau du talon de sa chaussure gauche. Si son frère, Guillaume, évêque de St Davids, est sans doute l'auteur de l'inscription et le commanditaire de la dalle qu'il fait placer à proximité de la plate-tombe de leurs parents, Alice et John, il a néanmoins tenu à faire graver ce détail illustrant la profession de son défunt frère. Il semble confirmer que les marchands n'hésitaient pas, dans leur dernière apparition qui se veut néanmoins



FIG. 5. DALLE FUNÉRAIRE DE JOHN LYNDEWODE (St Cornelius de Linwood). Cf. Lamp 2010.

32. INGRAND-VARENNE 2014, p. 224.

éternelle, à manifester leur identité à travers des marques qui ne reposent pas seulement sur l'énonciation du nom de baptême ou la visualisation de l'emblème héraldique³³.

*Autour des peaux : pelletiers et vairiers à Toulouse au
XV^e siècle*

Plusieurs dizaines de catégories de peaux de vair sont travaillées par les artisans, mais dans le domaine de la pelleterie, deux types de produits sont essentiellement connus et appréciés. Le « menu vair » renvoie à l'utilisation du ventre à fourrure blanche de l'écureuil mais il se caractérise surtout par la présence d'une légère bordure grise ou de fines rayures³⁴. Le « gros vair » (encore appelé « grosse poupe ») est bien connu des héraldistes et des spécialistes du costume puisqu'en jouant sur l'alternance de ventres et de dos (souvent gris bleuté), disposés en cloches, il est devenu l'une des pannes constitutives du blason médiéval et un élément de vêture exprimant un haut rang social dans l'iconographie de ce temps.

Il existe de nombreux lieux d'échanges, notamment pour s'approvisionner en fourrures de luxe, telles que le vair provenant de Russie. Les foires de Flandre ainsi que la ville de Paris en sont de grandes pourvoyeuses, mais en Languedoc, Nîmes et Montpellier constituent également des relais commerciaux d'une certaine envergure où se négocient des stocks de peaux « écruës » ou montées, et où s'échangent diverses qualités de pelleteries et d'étoffes³⁵. Les Toulousains sont impliqués dans ces relations d'affaires d'envergure, ils sont même bien présents dans ces villes d'Europe où le grand commerce vient s'alimenter en de multiples produits³⁶.

Les pelletiers et autres vairiers tannent, apprêtent et assemblent les peaux brutes sous forme de nappettes de 220 gr. environ afin de les commercialiser auprès des particuliers et des fourreurs qui vont les ajuster sur les robes. Le « gros vair » permet, par exemple, de composer des manteaux de sept ou huit tires, voire plus³⁷.

À quel endroit de la ville Guilheume de Paris avait-il établi son atelier, dans lequel devaient évoluer apprentis et valets ? Pour exercer leur activité et notamment

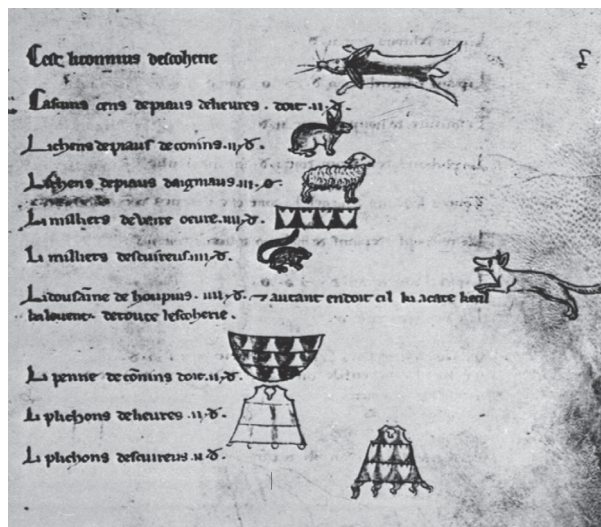


FIG. 6. NAPPETTES DE VAIR figurant sur une page du *Terrier de l'évêché de Cambrai* (cf. note 14).

nettoyer les peaux, les artisans ont besoin d'eau ; ils s'installent donc près des fleuves et des rivières. En 1341, le roi Philippe VI confirme une décision prise par son commissaire réformateur et ordonne, en raison des odeurs exhalées dont se plaignent les habitants de Toulouse, que les marchés aux peaux, qui se tenaient rues Raimond del Faro et Montaygon, soient déplacés vers les barris du Château et de la Pénitence³⁸. L'emblématique et l'image adoptée par le commanditaire de la stèle montre qu'il se faisait une bien autre représentation de son métier !

Les pelletiers de Toulouse pouvoient en peaux les livrées locales : en 1390, les capitouls reçoivent annuellement chacun 5 cannes de drap de France et 20 francs or de fourrures pour leur propre parure. D'autres sommes sont également allouées afin de pouvoir orner de fourrure les vêtements du portier de la maison commune ainsi que divers membres du personnel municipal (crieur, corneur, guetteur, trompettes, musiciens, messagers, ou encore l'artilleur de la ville)³⁹. Ils fournissent d'ailleurs un marché urbain particulièrement très actif. Les représentants de l'aristocratie, comme le vicomte de Lautrec et le vicomte de Caraman, figurent parmi les acquéreurs de menu vair auprès des *pellipaires* de la ville. L'un de ces derniers, Copin de Moulis, alimente, entre 1437 et 1451, une clientèle assez variée : Gaston de Lévis, seigneur de Lérans, ainsi que le sire de Maupas ou le co-seigneur de Cuq-Toulza, mais aussi le comte de Foix

33. Des armoiries figurent sur la plate-tombe du père, mais elles ne sont pas associées avec une marque de marchand. Le fils, qui a sans doute hérité de l'entreprise familiale, abandonne dans son testament la somme de 200 livres (LAMP 2010).

34. DELORT 1978, p. 43.

35. DELORT 1978, p. 143 ; p. 704-705.

36. DELORT 1978, p. 920, n. 137 ; SPUFFORD 1992.

37. DELORT 1978, p. 295 ; p. 300-301 ; p. 711.

38. WOLFF 1954, p. 273, n. 32 ; DELORT 1978, p. 714, n. 54.

39. DELORT 1978, p. 694.

Mathieu, un chanoine de Cahors, un hôtelier d'Auterive ou bien encore un marchand de Toulouse, Jean de Palais⁴⁰.

En 1335, on comptait au moins une vingtaine de pelletiers établis à Toulouse, dont une douzaine dans le Bourg, près de Saint-Pierre-des-Cuisines, non loin de la Garonne ; ils sont au moins 36 en 1398, mais ils n'appartiennent pas aux catégories les plus aisées de la ville⁴¹. Difficile donc de savoir si Guilheume de Paris faisait partie de ces artisans pelletiers qui étaient « sans la moindre envergure financière »⁴².

La mémoire taillée dans un bloc

À travers cette écriture sur la tombe, à travers ces mots d'homme gravés pour l'éternité, on perçoit qu'il est ici question d'une mort, celle d'un « défunt inhumé sous une pierre inscrite »⁴³. Le cas présenté – à l'éclairage de différents exemples – montre la complémentarité du langage épigraphique avec son contexte matériel, à savoir sa relation directe avec le discours héraldique. Une héraldique vivante et dynamique, qui est celle que les élites roturières toulousaines du XV^e siècle assimilent et adaptent à leur avantage dans l'environnement local. Pour Guilheume de Paris et pour Jean Azémar, ces armoiries ne constituent pas un héritage symbolique mais un discours propre qui est mis à la disposition d'un public rendu spectateur de l'écriture et des divers niveaux iconographiques qui l'accompagnent. L'image manifeste la volonté de ces individus souhaitant s'auto-représenter afin d'être perçus comme des artisans ou des marchands bien établis dans la société toulousaine. Elle associe le passant à une dévotion qui ne peut être reléguée au stade individuel : elle l'agrège à la piété que Guilheume de Paris manifeste en faveur de saint Jacques. Lettres et images engendrent une fraternité d'esprit, certes temporaire car elle ne dure que le temps d'un universel *Pater*, mais une communauté qui fait le lien entre morts et vivants, qui les unit dans la permanence du souvenir nécessairement entretenu pour lutter contre l'oubli.

Cette « communauté de l'instant » peut être réactivée à chaque station d'un nouvel orant, éventuellement tout comme Guilheume a voulu lui-même se faire représenter, à genoux et mains jointes, devant le saint protecteur des voyageurs, et par extension, le soutien des marchands au long cours. Famille, confrères, passants sont invités à

imiter la pieuse attitude de Guilheume, car leur sort est scellé : eux aussi se retrouveront prochainement sous la pierre. « L'inscription doit alors être envisagée comme un signal qui déclenche une réponse par la prière, au-delà du contenu du texte et de la présence ou non d'une demande de suffrages explicitement mentionnée »⁴⁴.

Car il s'agit avant tout de faire souvenir comme l'indiquent aussi les modalités choisies pour exprimer la piété du commanditaire. Il ne faut pas perdre de vue que l'objet épigraphique et héraldique que constitue cette dalle funéraire répond à un choix et à des impératifs pratiques. Elle doit permettre la commémoration du disparu et donc, tout en l'identifiant, elle doit également marquer l'emplacement de la sépulture. Étant donné ses dimensions, la pierre était destinée à être placée à proximité de celle-ci, à l'aplomb du sépulcre. Fut-elle posée en terre ou fut-elle adossée à un mur d'église ? Faute d'informations, la localisation de cette stèle demeure bien incertaine, mais il apparaît clairement qu'elle n'obéit pas au dispositif qu'ont adopté la plupart des épitaphes – essentiellement ecclésiastiques – qui figurent au Musée des Augustins et dont une partie devait prendre place dans les galeries du cloître de la cathédrale Saint-Étienne. Les rares tombes et inscriptions de civils, connues et conservées à Toulouse, souvent rédigées en occitan, proviennent pour l'essentiel du cimetière Saint-Michel⁴⁵. Le monument commandé par Guilheume de Paris s'inscrivait-il en lien avec les hôpitaux gérés par l'une des deux confréries Saint-Jacques, celle du Bourg et celle du Bout-du-Pont, toutes deux bien attestées à Toulouse à cette période ? Le nom de notre défunt n'a pas été retrouvé dans le très grand nombre d'anthroponymes reportés dans les deux registres conservés⁴⁶. Mais l'on peut constater par ailleurs que saint Jacques, avec saint Jean-Baptiste, saint Barthélemy et saint Eustache, bénéficie d'une véritable audience auprès de certaines confréries de fourreurs et de peaussiers, notamment ceux de Paris qui, au XV^e siècle, entretiennent des liens très étroits avec l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins⁴⁷.

L'inscription, en raison de sa composition textuelle et héraldique, est un efficace objet plastique qui s'inscrit dans le cadre d'une mise en page fixée en raison même de la matérialité de la pierre. Cela confère comme une

40. WOLFF 1954, p. 277 et tableau, p. 295.

41. WOLFF 1956, p. 77, 82 et 177-179.

42. DELORT 1978, p. 790.

43. DEBIAIS 2007, p. 183.

44. DEBIAIS 2007, p. 192.

45. PAYA, CATALO 2011.

46. Informations transmises par notre consœur Michelle Fournié que je remercie vivement pour avoir mené cette opération fastidieuse à partir du mémoire de maîtrise, rédigé en 2007 par Solène RADOT, portant sur les confréries de saint Jacques à Toulouse.

47. DELORT 1978, p. 754-758.

sorte de valeur ajoutée au message premier, celui de la commémoration funéraire. Dans l'esprit des médiévaux, les lettres sont aussi des images revêtues d'une certaine puissance iconique, ce qui amènent certains hommes du XXI^e siècle à considérer que ce discours iconographique peut être assimilé à de « l'épiconographie »⁴⁸. Et quand, de par leur fonction médiatrice, les armoiries associées à la marque de marchand participent à la mise en page de l'ensemble, le discours, bien que sobre, prend alors toute sa densité expressive pour manifester une identité à trois dimensions : professionnelle, personnelle et spirituelle.

Certes l'arrière-plan spirituel du défunt et sa dévotion propre – donnée qui sort ici du registre de l'intime pour entrer dans la sphère publique – sont sans doute bien délicats à reconstituer, mais pour Guilheume de Paris, comme pour Birau Mareschalcs, individus habitués à parcourir les routes, « de son vivant, l'homme dévoué à Dieu est un étranger (*peregrinus*) sur la terre »⁴⁹.

Bibliographie

BEA 2023 : BEA (Adeline), « Le décor peint des demeures gothiques de Cordes-sur Ciel (Tarn) (3^e tiers du XIII^e siècle-début du XIV^e siècle) », *La peinture monumentale en Occitanie du Moyen Âge à nos jours*, dans *Patrimoines du Sud*, 18 | 2023, p. 143-180, mis en ligne le 01 septembre 2023 [<https://journal.openedition.org/pds/12581>].

CATALO, CAZES 2011 : CATALO (Jean), CAZES (Quitterie) dir., *Toulouse au Moyen Âge. Mille ans d'histoire urbaine (400-1480)*, Portet-sur-Garonne, 2010.

DEBIAIS 2007 : DEBIAIS (Vincent), « L'écrit sur la tombe : entre la nécessité pratique, souci pour le salut et élaboration doctrinale. À travers la documentation épigraphique de la Normandie médiévale », *Tabularia « Études »*, 7, 2007, p. 179-202.

DELORT 1978 : DELORT (Robert), *Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge (vers 1300-vers 1450)*, Rome, 1978.

DU MÈGE 1854 : DU MÈGE (Alexandre), « Notices sur quelques inscriptions sépulcrales provenant du cimetière Saint-Michel, à Toulouse », *Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, IV, 1854, p. 432-438.

FAVREAU 1989 : FAVREAU (Robert), « Fonctions des inscriptions au Moyen Âge », *Cahiers de civilisation médiévale*, XXXII, 1989, p. 203-232.

FAVREAU, MICHAUD 1978 : FAVREAU (Robert), MICHAUD (Jean), *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. II, *Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)*, CNRS, Paris, 1978.

FAVREAU, MICHAUD, LEPLANT 1982 : FAVREAU (Robert), MICHAUD (Jean), LEPLANT (Bernadette), *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. 7, *Ville de Toulouse*, CNRS, Paris, 1982.

GERMAIN 2022 : GERMAIN (Lionel), *Les livres d'ordonnances consulaires de Najac et de Villeneuve en Rouergue (première moitié du XI^e siècle)*, Toulouse, 2022.

INGRAND-VARENNE 2014 : INGRAND-VARENNE (Estelle), « La brièveté des inscriptions médiévales : d'une contrainte à une esthétique », *Medievalia*, 16, 2014, p. 213-234.

INGRAND-VARENNE 2017 : INGRAND-VARENNE (Estelle), « Inscriptions encadrées/encadrantes : de l'usage du cadre dans les inscriptions médiévales », dans Christiane Deloince-Louette, Martine Furno et Valérie Méot-Bourquin (éd.), *Apta compositio. Formes du texte latin au Moyen Âge et à la Renaissance*, Genève, 2017, p. 69-90.

INGRAND-VARENNE, PALLOTTINI, RAAIJMAKERS 2023 : INGRAND-VARENNE (Estelle), PALLOTTINI (Elisa), RAAIJMAKERS (Janneke), *Writing Names in Medieval Sacred Spaces. Inscriptions in the West, from Late Antiquity to the Early Middle Ages*, Turnhout, 2023.

LAMP 2010 : LAMP (Reinhard), « The Two Lyndewode-Brasses, Linwood, Lincolnshire », *Pegasus*, X/1, 2010, p. 155-172.

MACÉ 2021 : MACÉ (Laurent), « Tranchetoison. Onomastique, héraldique et sigillographie de la maison vicomtale des Trencavel (XI^e-XIII^e siècle) », *Le Moyen Âge*, CXXVII, 2021/2, p. 355-379.

MACÉ 2022 : MACÉ (Laurent), « Paroles et mémoires de défunts. Inscriptions funéraires de Toulousains du XIV^e siècle », dans Béatrice de Chancel-Bardelot et Charlotte Riou (dir.), *Toulouse 1300-1400. L'éclat d'un gothique méridional*, Musée de Cluny-Musée des Augustins, catalogue d'exposition, Paris, 2022, p. 68-72.

PASTOUREAU 2000 : PASTOUREAU (Michel), *Traité d'héraldique*, Paris, 2000.

PAYA, CATALO 2011 : PAYA (Didier), CATALO (Jean) dir., *Le cimetière Saint-Michel de Toulouse*, Paris, 2011.

48. INGRAND-VARENNE 2014, p. 227.

49. DEBIAIS 2007, p. 184.

PÉRICARD-MÉA 2000 : PÉRICARD-MÉA (Denise), *Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Âge*, Paris, 2000.

PHILIPPE 2002 : PHILIPPE (Magali), *Catalogue de la sculpture et de l'épigraphie funéraire gothiques au musée des Augustins de Toulouse*, rapport de stage dactylographié de l'Institut national du patrimoine, Toulouse, Musée des Augustins, 2002.

PIPONNIER 1997 : PIPONNIER (Françoise), « Des peaux pour tous. Artisanat et commerce de détail à Dijon au XV^e siècle », dans Franco MORENZONI et Élisabeth MORNET (dir.), *Milieus naturels, espaces sociaux : Études offertes à Robert Delort*, Paris, 1997, p. 353-364.

RACHOU 1912 : RACHOU (Henri), *Catalogue des collections de Sculpture et d'Épigraphie du Musée de Toulouse*, Toulouse, 1912.

SPUFFORD 1992 : SPUFFORD (Peter), « Financial markets and money movements in the Medieval Occident », dans *Viajeros, peregrinos, mercaderes en el Occidente medieval*, Actas de la XVIII semana de Estudios Medievales de Estella, Pampelune, 1992, p. 201-216.

TOULOUSE 1999 : Toulouse. *Sur les chemins de Saint-Jacques. De saint Saturnin au Tour des Corps Saints (I^{re}-XVIII^e siècles)*, Paris-Milan, 1999.

WOLFF 1954 : WOLFF (Philippe), *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1350-vers 1450)*, Paris, 1954.

WOLFF 1956 : WOLFF (Philippe), *Les estimates toulousaines des XIV^e et XV^e siècles*, Toulouse, 1956.



Le diable au couvent. Le monastère de Prouilhe au milieu du XV^e siècle

Par Sophie BROUQUET *

Fondé par saint Dominique en juillet 1206, le monastère de Prouilhe s'est implanté près d'une ancienne chapelle, dédiée à la Vierge et reconstruite par la suite sous le titre de Sainte-Marie de Prouilhe. Un bâtiment conventuel fut bâti en 1212-1213 pour y installer des sœurs cloîtrées. Au milieu du XIV^e siècle, l'institution est à son apogée et compte dans ses murs deux cents moniales. Cependant, les historiens de cette fondation se sont moins intéressés à son sort à la fin du Moyen Âge. Aussi est-il intéressant de saisir un témoignage offrant un aspect particulier de la vie de cette communauté à cette époque. Il s'agit là d'enregistrements d'audiences tenues

devant la Cour du Parlement de Toulouse pendant l'été 1444, opposant le syndic du monastère de Prouilhe et le procureur du roi adjoint avec lui, et le chevalier Barthélemy de Montesquieu, à propos d'une affaire datée de 1437¹.

Avant de planter le décor, voici les protagonistes de cette étonnante affaire : les sœurs dominicaines, les frères jacobins, ainsi que les donats et les convers du couvent, les habitants de Fanjeaux et les officiers du roi ainsi qu'un seigneur local, Barthélemy de Montesquieu. Il s'agit ici des acteurs de l'affaire et de leurs avocats qui cherchent à se dédouaner de leurs excès devant un tribunal de dernière instance, le Parlement de Toulouse. Il serait ici bien inutile de chercher l'ultime vérité, mais plutôt de s'intéresser aux motivations et au contexte dans lesquelles parties se débattent.

Le 4 août 1444, le syndic du monastère et le procureur du roi se présentent devant la Grand Chambre du Parlement de Toulouse pour réclamer l'argent que leur doit leur ennemi, Barthélemy de Montesquieu, qui a oublié par trois fois de se présenter devant la Cour pour donner sa vision des faits. Dans ces conditions, la Cour décide d'ajourner le procès, car elle ne dispose pas des enquêtes faites par le juge des crimes de Toulouse, Jean de Saix. Aussi les deux parties viendront neuf jours plus tard pour faire leurs défenses.

Les parties sont présentes au jour assigné et c'est l'accusateur qui parle le premier au nom du syndic de Prouilhe et du procureur du roi. Après avoir décrit la situation du monastère et de ses biens, il entre dans le vif du sujet. Un certain Jean de Alabaistro a obtenu la charge de procureur du monastère, mais son austérité a suscité des rébellions parmi les frères et il a été mis à la porte du monastère et, de ce fait, il a perdu tous ses revenus. Un autre Jacobin, Jean du Til est devenu procureur à sa place.

Alabaistro accuse le syndic du monastère, frère Jean Martin, partisan de du Til. De son côté, le syndic a fait appel contre Alabaistro devant le tribunal des généraux de Montpellier², mais le juge de Rivière³ et un notaire Antoine

* Communication présentée le 30 mai 2023, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2022-2023 », p. 312-313.

1. AD Haute-Garonne, 1 B 2297, p. 65, 83-87, 92-98.

2. Le 18 avril 1438, Charles VII confie la justice en Languedoc à des généraux. Ils sont installés à Montpellier, puis il installe un Parlement de Toulouse en 1444 qui reprend tout le ressort des généraux.

3. Victor FONS, « Aperçu historique et géographique sur l'organisation judiciaire dans la sénéchaussée de Toulouse, du XIV^e au XVI^e siècles », *Recueil de l'Académie de législation de Toulouse*, 1860, p. 121. La sénéchaussée de Toulouse compte six jugeries dont celle de Rivière. Cette dernière est divisée en six judicatures : Marcillac capitale de la Jugerie, Sainte-Foy-de-Peyrolières, Simorre, Galan, Trie et Montréal.

Anne-Laure NAPOLÉONE (hommages J.-L. Boudartchouk)

Introduction biographique

- 17 -

Philippe GARDES (hommages J.-L. Boudartchouk)

Toulouse des origines : de la déconstruction des mythes à la révélation archéologique

- 23 -

Daniel CAZES (hommages J.-L. Boudartchouk)

Jean-Luc Boudartchouk : autour de l'art wisigothique

- 25 -

Patrice CABAU (hommages J.-L. Boudartchouk)

À propos des deux manuscrits « clunisiens » des œuvres de Sidoine Apollinaire

- 29 -

Laurent MACÉ (hommages J.-L. Boudartchouk)

Des tours et des murs. L'emblématique de pierre des vicomtes de Murat (XIII^e siècle)

- 45 -

Anne-Laure NAPOLÉONE (hommages J.-L. Boudartchouk)

La famille Balène (XIV^e et XV^e siècles) et son palais figeacois

- 53 -

Valérie ROUSSET et Virginie CZERNIAK

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Touloungues (commune de Villeneuve-d'Aveyron)

- 87 -

Gilles SÉRAPHIN

L'église abbatiale de Conques en questions

- 111 -

Gilles SÉRAPHIN

Pestilhac et les églises romanes de la moyenne vallée du Lot. La migration d'un éventail de formes architecturales du Bordelais au Quercy occidental

- 143 -

Bernard SOURNIA

Le chantier de Sainte-Marie de Bayonne (suite et fin)

- 165 -

Coralie MACHABERT

La restructuration des musées de la ville de Toulouse, 1946-1950

- 195 -

Henri PRADALIER

Une source stylistique du Maître de Cabestany

- 219 -

Gilles SÉRAPHIN

Chronologie des églises à files de coupes

- 226 -

Gilles SÉRAPHIN

L'église collégiale d'Herment et l'abbatiale de Saint-Amand-de-Coly : un cousinage architectural

- 234 -

Jacques DUBOIS

L'ensemble conventuel des Augustins de Toulouse : enquête de chronologie médiévale

- 238 -

Jacques DUBOIS

La reconstruction de l'église Saint-Pierre de Moissac à la fin du Moyen Âge

- 245 -

Laurent MACÉ

Guilheume de Paris, pelletier toulousain et dévot de Saint Jacques (d'après une inscription armoriée du XV^e siècle)

- 251 -

Sophie BROUQUET

Le Diable au couvent. Le monastère de Prouilhe au milieu du XV^e siècle

- 260 -

Bulletin de l'année académique 2022-2023

- 265 -